

CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE

La République centrafricaine est, depuis 2013, touchée par une crise politique, sécuritaire et humanitaire. L'accord de Khartoum conclu en février 2019 a conduit à une stabilisation relative des conditions sécuritaires dans le pays. Pour autant, des violences perpétrées par des groupes armés et des tensions communautaires menacent la paix durable et continuent à engendrer des milliers de déplacement. L'insécurité a été exacerbée pendant le contexte électoral (entre mi-décembre 2020 et mi-janvier 2021) à la suite de la formation d'une coalition défavorable à l'organisation des élections. Cette situation a de nombreuses conséquences sur la protection des individus de par la vulnérabilité et la détresse psychosociale des populations affectées. L'aperçu des besoins humanitaires pour l'année 2021 révèle que 2,1 million de personnes auront des besoins en protection.

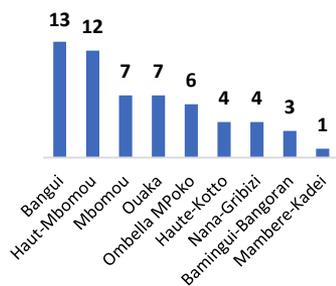
Pour informer la communauté humanitaire sur les déplacements et les besoins humanitaires, l'Organisation Internationale pour la Migration (OIM) a mis en place la matrice de suivi des déplacements (DTM) qui recueille des données sur les déplacements et les besoins multisectoriels. Ce tableau de bord donne un aperçu des besoins en protection sur 57 sites de déplacés internes répartis dans 9 préfectures. La collecte de données a été réalisée entre le 15 novembre et le 15 décembre 2020 auprès d'informateurs clés (gestionnaires de sites, représentants de déplacés). Ces derniers ont répondu à un questionnaire structuré axé sur l'insécurité, les besoins en protection et l'accès aux services de base.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Couverture

- 9 Préfectures
- 51 Sites formels
- 6 Sites informels

Nombre de sites couverts par préfecture :



La préfecture de Basse-Kotto n'a pas été couverte, mais les chiffres de PDI estimés lors du round 10 (septembre 2020) dans cette préfecture ont été intégrés à l'estimation du nombre total de déplacés sur les sites.

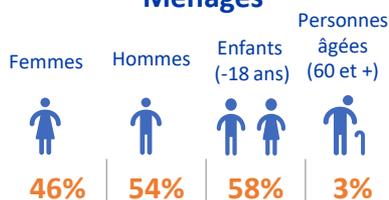
Déplacements

144 257

Individus

29 669

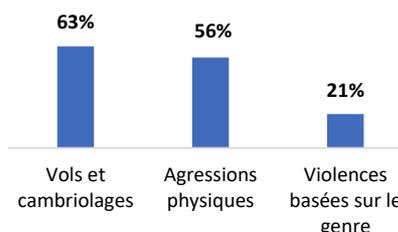
Ménages



INSECURITE

Des incidents sécuritaires ont été signalés dans **26 pour cent** des sites au cours des 2 mois précédant l'évaluation.

3 principaux risques sécuritaires les plus fréquents, par % de sites :



% de sites ayant des acteurs qui assurent la sécurité et principaux types d'acteurs :



% de sites ayant ces mécanismes de gestion des incidents de protection :



Parmi les 15 localités dans lesquels des incidents sécuritaires ont été signalés, les vols et cambriolages ont été davantage rapportés comme principal risque de sécurité dans les préfectures de Haute-Kotto (100%), Mambere-Kadei (100%) et Bangui (85%). Les violences basées sur le genre (VBG) ont été davantage rapportées dans la préfecture de Mbomou (57%) et de Haute-Kotto (50%). Dans les préfectures de Haute-Kotto et de Nana-Gribizi, les informateurs clés ont indiqué que la totalité des sites (100%) dans chaque préfecture ont un système de gestion des plaintes et un mécanisme de référencement. A l'opposé, aucun site (0%) dans les préfectures de Bamingui-Bangoran et de Mambere-Kadei ne possède un mécanisme de gestion des incidents de protection. De plus, selon les informateurs clés, il n'y a aucun acteur pour assurer la sécurité dans 18 sites (32%) et Mbomou compte la moitié de ces sites (6).

VULNERABILITES

Présence de personnes présentant des caractéristiques de vulnérabilité, par proportion de sites :

Femmes
cheffes de
ménage



Personnes
souffrant d'un
handicap



Victime(s) /
 survivant(es) de
 VBG



Mineurs
non
accompagnés



% de localités dans lesquelles la majorité des PDI disposent de documents d'identification légale (carte d'identité ou passeport) : **21%**

LOGEMENT TERRE ET BIENS

% de sites dans lesquels la majorité des ménages étaient propriétaires de leur maison dans leur localité d'origine avant le déplacement : **89%**

% de sites dans lesquels la majorité des ménages propriétaires disposent de documents d'attestation de propriété : **31%**

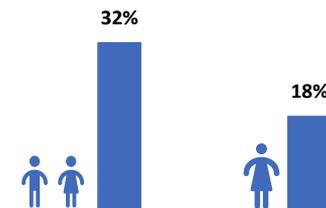
% de sites avec des ménages ayant regagné le site suite à une éviction de leurs maisons : **25%**

Dans la majorité des sites (89%), les ménages sont propriétaires de leur maison dans leur localité d'origine. Pour autant, la majorité des ménages propriétaires ne détient des documents de propriété que dans 31 pour cent des sites avec une proportion plus faible (0%) des sites dans les préfectures de Bamingui-Bangoran, Haute-Kotto, Mambere-Kadei et Ouaka. En outre, dans le quart des sites (25%), il a été rapporté la présence de ménages ayant regagné le site suite à une éviction. Ce constat suggère l'important besoin d'accompagnement des PDI propriétaires pour l'acquisition de titres de propriété afin de limiter les risques d'éviction liés à l'absence ou à la non régularisation des titres.

Parmi les catégories vulnérables au sein de la population, la présence de mineurs non accompagnés a été signalée dans 28 pour cent des sites avec une proportion atteignant 86 pour cent dans la préfecture de Mbomou. De même, la présence de personnes en situation de handicap a été signalée dans 82 pour cent des sites et dans la totalité des sites dans les préfectures de Bamingui-Bangoran, Haute-Kotto, Mbomou et Ouaka. En outre, 32 pour cent des sites comptent au moins une victime / survivante de violences basées sur le genre (VBG). Quant à l'accès à la documentation, la majorité de la population dispose de documents d'identification dans 21 pour cent des sites et dans aucun site (0%) dans les préfectures de Bamingui-Bangoran, Haute-Kotto, Mambere-Kadei et Ouaka.

ESPACES FEMMES ET ENFANTS

Proportion de sites avec au moins un espace social dédié aux femmes et aux enfants :

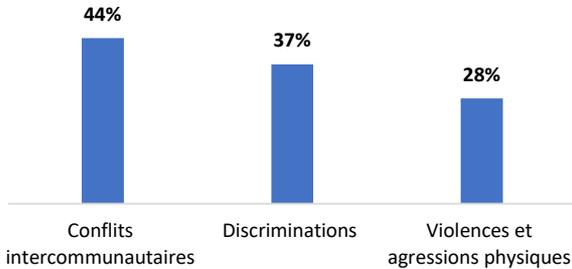


32 pour cent des sites ont au moins un espace social dédié aux enfants et 18 pour cent pour les femmes. Aucun des sites de Bamingui-Bangoran ne dispose d'un espace social (pour femmes ou enfants) et aucun des sites de Mambere Kadei ne dispose d'un espace social dédié aux enfants. Ceci sous-entend un important besoin d'aménagement d'espaces pour les femmes et les enfants pour leur bien-être mental.

ACCES AUX SERVICES DE BASE
EAU, HYGIENE, ASSAINISSEMENT

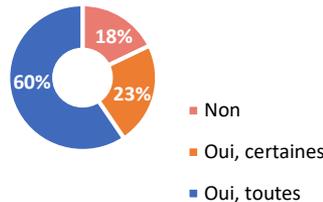
Dans **14%** des sites, la majorité des PDI mettent plus de 30 mn pour accéder à une source d'eau.

Principales barrières d'accès à l'eau liées à l'insécurité ou à des problématiques de protection, par proportion de sites :

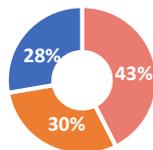


L'existence de latrines a été rapportée dans **70%** des sites, parmi ces sites :

% de sites avec des latrines séparées :

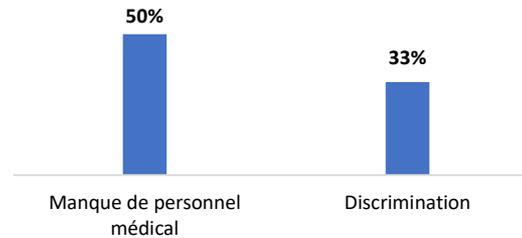


% de sites avec des latrines pouvant être verrouillées de l'intérieur :


SANTÉ

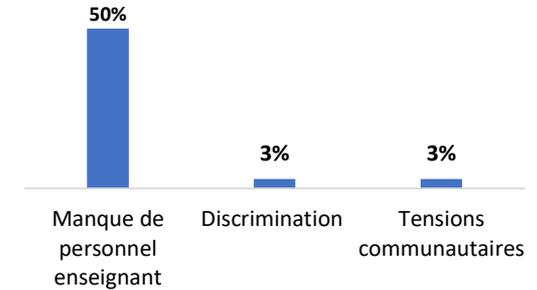
La présence d'un service de santé a été rapporté dans **23%** des sites. Parmi ces sites, tous ou une partie des PDI ont des difficultés à accéder aux services de santé existants dans **46%** des sites.

Principales barrières d'accès à la santé liées à l'insécurité ou à des problématiques de protection, par proportion de sites :


EDUCATION

Dans **91%** des sites, tous ou une partie des ménages PDI envoient leurs enfants en âge scolaire à l'école.

Principales barrières d'accès à l'éducation liées à l'insécurité ou à des problématiques de protection, par proportion de sites :

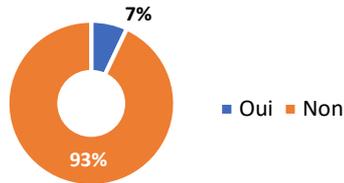


La majorité des PDI mettent plus de 30 mn pour accéder à une source d'eau dans 14 pour cent des sites et cette proportion atteint la totalité (100%) des sites dans la préfecture de Mambere-Kadei. Les tensions intercommunautaires et discriminations constituent les principales barrières d'accès à l'eau, ce qui sous-tend une certaine concurrence entre communautés / ménages pour l'accès à l'eau qui est trop limité pour couvrir les besoins de l'ensemble. Parmi les 40 sites ayant des latrines, 60 pour cent de ces sites ont toutes les latrines séparées (séparation hommes / femmes) et 28 pour cent des sites ont toutes les latrines pouvant se verrouiller de l'intérieur. Le manque de séparation des latrines au niveau des sites peut occasionner des risques liés aux VBG (voyeurisme, agressions physiques / sexuelles). Concernant l'accès à la santé et à l'éducation, le manque de personnel (enseignant / médical) représente l'obstacle le plus important cité dans la moitié des sites (50%). Ce manque de personnel peut être corrélé à l'insécurité dans certaines zones, car le personnel peut être réticent à servir dans les zones affectées par l'insécurité. A part le manque de personnel, les discriminations et tensions entre communautés constituent les autres principales barrières d'accès à l'éducation et à la santé.

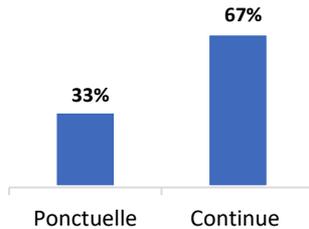
ASSISTANCE EN PROTECTION

72% des sites (41/57) bénéficiaient d'une assistance humanitaire au moment de l'évaluation. Parmi ces sites :

Proportion de sites recevant une assistance psychosociale au moment de l'évaluation :



Parmi les sites recevant l'assistance psychosociale, fréquence de l'assistance reçue par % de sites :



Parmi les 41 sites recevant une assistance humanitaire, seuls 3 sites bénéficiaient d'une assistance psychosociale (2 sites dans la préfecture de Haute-Kotto et 1 site dans la préfecture d'Ombella Mpoko). Ceci suggère un déficit d'assistance psychosociale alors que des catégories vulnérables sont présentes dans des proportions considérables de sites et ces dernières sont plus exposées à des risques de protection. En matière d'information, les informateurs clés ont rapporté que la majorité des PDI voudrait avoir des informations sur le processus de désarmement (30%), sur la sécurité et les programmes humanitaires (30%) et sur l'accès à la documentation légale (12%). Ce besoin d'information sur la documentation légale est un besoin particulièrement important du moment que la majorité des PDI ne possède des documents d'identification légale que dans 21% des sites. Le besoin d'information sur le processus de désarmement et sur la sécurité montre la volonté de retour à la paix puisque l'insécurité est la principale cause du déplacement forcé qui exacerbe la vulnérabilité de ces populations.

COMMUNICATION

% de sites dans lesquels la majorité des PDI voudraient avoir des informations dans les domaines suivants :

Processus de désarmement 30%

Sécurité et programmes humanitaires 30%

Accès à la documentation légale 12%

INFORMATIONS ADDITIONNELLES METHODOLOGIQUES

Trois niveaux d'enquête sont réalisés pour la collecte des données dans le cadre de la matrice de suivi des déplacements :

- L'évaluation au niveau des communes en vue d'identifier les localités d'accueil des personnes déplacées.
- L'évaluation des lieux d'accueil au niveau des villages/villes. Les données sont collectées auprès d'informateurs clés, dont les chefs de village, les représentants des déplacés et d'autres personnes qui peuvent fournir des informations sur les populations déplacées des localités concernées.
- L'évaluation au niveau des sites d'accueil qui a été menée auprès d'informateurs clés incluant les gestionnaires de sites ou lieux de regroupement et les représentants des populations vivant sur les sites.

Les résultats de l'évaluation réalisée au niveau des localités d'accueil (villages et villes) donnant une vue d'ensemble des déplacements sont disponibles via les liens suivants : [rapport](#) et [tableau de bord](#).